

COLLOQUE SUR LA CLAUSE DE L'EUROPEENNE LA PLUS FAVORISEE

*Paris, 28 novembre 2008*

Chère Maître (Gisèle Halimi),

Mesdames et Messieurs les Présidents des Groupes parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Votre initiative est admirable, et nous avons besoin de votre pugnacité ! Nous avons besoin de votre pugnacité parce que les premiers succès, souvent, invitent à relâcher l'effort. Et nous avons besoin de gens comme vous pour nous remettre en marche. Oui, c'est vrai, l'Europe s'est construite comme une communauté de droit, et c'est sans doute l'une des régions du monde où les droits des femmes ne sont pas trop malmenés. Le principe de non-discrimination entre les hommes et les femmes est inscrit dans le Traité de Lisbonne – et bien avant lui le Traité de Rome avait affirmé l'égalité des rémunérations.

La Présidence Française de l'Union Européenne a été l'occasion de réaffirmer avec force notre détermination à lutter contre toutes les formes de violences, d'oppressions, et d'inégalités, dont les femmes sont victimes. Valérie Létard vous en a parlé : nous avons par exemple essayé d'améliorer la législation concernant le congé parental, l'amélioration de la sécurité des travailleuses enceintes. Est-ce à dire que nous n'avons plus rien à faire pour la cause des femmes ? Eh bien non, malheureusement il reste beaucoup à faire. Hors d'Europe, bien sûr, mais aussi en Europe.

Les Traités ne suffisent pas. Nous avons besoin d'un travail concret, qui parte « d'en bas » - de ce qui se fait, de ce qui marche, et que l'on peut étendre. Nous avons besoin, pour avancer, de retrouver l'essence de la méthode européenne. Parce que l'Europe est d'abord une méthode.

L'Europe est née, précisément, de la rencontre des différences. Sans rencontre, pas de remise en cause, sans remise en cause pas de perfectionnement ni de progrès. Nul ne détient le monopole ! Chaque culture a ses valeurs. Chaque culture a aussi ses travers. Exalter les unes et contenir les autres, cela s'appelle précisément la civilisation.

Qu'est-ce qui, depuis plus de quinze siècles, fait le caractère propre de l'aventure européenne ? C'est le mélange des influences. L'Europe est un carrefour, c'est un point de rencontre. L'Europe s'est construite par la coalescence parfois conflictuelle mais toujours féconde d'influences millénaires : tradition romaine et peuples venus du Nord ; héritages orientaux, slaves, anglo-saxons. Nous sommes tout cela. Chaque fois que l'Europe fut grande, ce fut par confluence. Chaque fois la lumière a jailli des étincelles de nos rencontres.

C'est le principe de votre démarche : repérer chez les autres, ce qu'il y a de meilleur, et le mettre en commun pour en faire un « bouquet ». Mais cette démarche est en même temps difficile. Car il n'est pas seulement question ici de législation ou de codes de droit. Vous touchez à quelque chose de très profond, et qui est peut être le fondement le plus intime de l'édifice social. La place qui est faite aux femmes, la manière dont est réglé le rapport entre les femmes et les hommes, c'est le ciment et le ressort de toute une société. Tocqueville avait déjà cette formule surprenante, au terme de sa description *de la Démocratie en Amérique* : « Et si maintenant que j'approche de la fin de ce livre, on me demandait à quoi je pense qu'il faille principalement attribuer la prospérité singulière et la force croissante de ce peuple, je répondrais que c'est à la supériorité de ses femmes ».

Eh bien ce qui était vrai à l'époque de Tocqueville est toujours vrai aujourd'hui : la force d'un peuple est intimement liée à la place qu'y occupent les femmes. Il faut bien mesurer l'enjeu. En améliorant le sort des femmes, on donnera à notre société européenne – société vieille de tant de siècles – les moyens de se régénérer, de se remettre en marche, et d'affronter les défis d'un monde incertain et nouveau. Harmoniser, dans le détail, les législations européennes sur

le droit des femmes, c'est harmoniser beaucoup plus que des législations. C'est pourquoi votre projet est si précieux, et si difficile – parce qu'il faut lutter contre soi-même, et renoncer à une part de ce qu'on croyait être son identité, pour s'accomplir vraiment.

Oui, il y a entre nous, entre Européens, des différences de sensibilité et de législation. C'est le fruit d'une histoire, histoire sédimentée dans des coutumes, des codes de loi, des religions. Mais cette histoire peut bouger encore – et il faut la remettre en mouvement. Toutes les cultures, même les plus grandes, ont leur part d'ombre et leurs absurdités. Renoncer à cette part d'ombre, à ces absurdités, ce n'est pas renoncer à soi-même. Lorsque Sun Yat-sen délivra les femmes chinoises des bandages qui leur blessaient les pieds, il n'a pas renoncé à la culture chinoise. Il a fait un pas décisif vers plus d'humanité.

Alors on peut, bien sûr, se réfugier derrière la coutume, la religion, la guerre, pour justifier après coup l'interminable inventivité des hommes à maltraiter les femmes. Mais une société qui maltraite ses femmes est une société malade. Et la condition des femmes, dans une société donnée, révèle impitoyablement le degré d'avancement des droits humains tout court. Si nous voulons faire avancer les droits de l'homme, améliorons les droits des femmes !

Nous avons fait de ce combat une priorité dans notre action. Nous avons pris des initiatives importantes pour la protection des femmes dans les conflits armés – car la violence sexuelle est encore massivement utilisée comme une arme de guerre. Nous avons notamment lancé la rédaction de lignes directrices de l'UE sur les violences à l'encontre des femmes – qui permettront de modifier nos modes d'intervention sur le terrain, dans le cadre de notre Politique Extérieure de Sécurité et de Défense.

Nous avons voulu, aussi, donner aux femmes une place privilégiée dans notre politique de développement. Ce sont souvent les femmes qui savent gérer l'argent de la récolte, soigner les enfants, prévoir l'avenir, organiser la communauté, quand leurs maris ou leurs fils sont trop occupés par leur orgueil et

par leurs hormones mâles. L'avenir des sociétés dépend de l'avenir qu'on y réserve aux femmes. A travers l'Union pour la Méditerranée, nous avons voulu Union bâtir un nouveau partenariat entre les deux rives de la Mer intérieure. On ne peut ignorer la dimension que représente le droit des femmes au sein de ce partenariat, et je veux saluer la table ronde qui réunit cet après midi plusieurs représentantes des pays de la Méditerranée.

J'ai cette conviction profonde, que c'est en regardant par delà l'horizon que l'Europe peut le mieux se comprendre, et accomplir son projet. Il nous faut donc tenir ensemble les deux objectifs : se battre pour le droit des femmes dans le monde, améliorer le droit des femmes en Europe. Il est vrai que les résistances sont encore fortes, chez nous, pour harmoniser ce droit sur des points décisifs. Nous avons besoin d'un sursaut.

Peut-être faut-il se souvenir de la première littérature qu'on peut dire « européenne », cette littérature qui « porta à travers l'Europe, il y a près de huit siècles, une passion de justice, le goût de la défense des faibles, et l'exaltation des hautes pensées ». Eh bien cette littérature, qu'on appelait courtoise, est née précisément « en réaction contre la force brutale et le traitement inhumain de la femme, bonne à faire des enfants et rien d'autre » - ce sont les mots d'Aragon. Il y a, entre l'aventure européenne, la défense des femmes, le goût de la justice, un lien qu'on ne peut pas délier. Je vous remercie.